



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Informations générales

Email de contact : [pref-crte@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-crte@haute-saone.gouv.fr)

Date de signature du CRTE : 24 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes Rahin et Chérimont

Si protocole de préfiguration : date de signature : 16 juillet 2021

## Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Préfet
- Nom: CC Rahin et Chérimont, nature: CC, SIREN: 247000821

## Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PLH
- SCOT
- SRDEII
- SRADDET
- SDAASaP
- PCET
- TEPos

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat local de Santé
- protocole de coopération pour destination touristique Vosges du Sud
- convention avec l'union régionale des communes forestières de la Bourgogne Franche Comté
- Contrat territoire lecture (CTL)

- PACT
- Contrat enfance jeunesse CAF
- Programme habiter mieux
- Convention commissariat de massif
- Contrats territoriaux d'investissement
- Convention de partenariat CCI

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Petits villes de demain
- Territoires d'industrie
- Avenir montagne

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- 1-transition énergétique, écologique et développement durable
- 1-2 favoriser l'accessibilité à une alimentation de qualité et développer l'agriculture locale
- 1-2 Reconnaître l'efficacité énergétique comme source prioritaire d'énergie et réduire la dépendance du territoire aux produits pétroliers
- 1-3 développer le plein potentiel des énergies renouvelables
- 1-4 protéger la ressource en eau
- 1-5 traiter et réduire les déchets
- 2- cohésion territoriale
- 2-1 développer une mobilité durable sur le territoire
- 2-2 aider à la création de maisons de santé et améliorer l'offre médicale sur le territoire
- 2-3 Réaménager les centres-bourgs
- 2-4 structurer et améliorer les équipements sportifs sur le territoire
- 2-5 développer l'offre culturelle sur le territoire
- 3 développement économique
- 3-1 renforcer le développement économique
- 3-2 développer le tourisme durable

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

## **Plan d'action**

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Espaces publics, espaces verts
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Réseaux verts et intelligents
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Tourisme durable

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 16

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 15

## **Gouvernance et évaluation**

composition du COPIL :

- Préfet
- services de l'Etat
- Nom: CC Rahin et Chérimont, nature: CC, SIREN: 247000821
- Nom: Haute-Saône, nature: département, SIREN: 70
- Nom: SM du parc naturel régional des ballons des Vosges, nature: SMO, SIREN: 256802752
- ADEME

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : Caisse d'allocations familiales, parc naturel régional des ballons des Vosges, et commissariat à l'aménagement du massif des Vosges

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) :

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

## **Ingénierie et financement**

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale :

- PETR
- Agence technique départementale

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€